



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Art. 48 de la loi du 5 avril 1884)

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PERDON
se réunira, en séance ordinaire

Le Mercredi 26 Janvier 2022 à 18h30
à la mairie

Ordre du jour :

- 1) Délibération portant occupation du domaine public pour l'installation d'un kiosque à pizzas
- 2) Délibération portant délégation de signature pour le certificat d'urbanisme opérationnel de Monsieur le Maire
- 3) Délibération portant proposition du programme d'assiettes des coupes 2022 présentée par l'ONF
- 4) Délibération portant création d'un emploi temporaire pour le remplacement d'un fonctionnaire en congé maladie
- 5) Informations diverses
 - *Présentation du projet « Un clic un ordi »*
 - *Présentation du projet d'expérimentation de gemmage pour la forêt communale*
 - *Présentation du rapport d'activité du bus France Services*
 - *Devis SNB*

Fait à Saint-Perdon, le 19 Janvier 2022

Le Maire,

Jean-Louis DARRIEUTORT

